Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 68 (1988)

Heft: 2

Artikel: La Suisse renoncera-t-elle à l'exploitation de l'énergie nucléaire? : Un

tel abondon rejaillirait sur les relations franco-suisses

Autor: Keller, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887275

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Suisse renoncera-t-elle à l'exploitation de l'énergie nucléaire?

Un tel abandon rejaillirait sur les relations franco-suisses

Paul Keller, Journaliste

Depuis le mois de février 1988, l'éventualité d'un abandon de l'exploitation de l'énergie nucléaire par les sociétés d'électricité suisses constitue l'un des grands thèmes de la discussion politique dans la Confédération. En effet, un rapport prospectif établi par un groupe d'experts admet que d'ici à 2025 la Suisse pourrait se passer de ses propres réacteurs nucléaires au prix d'une politique tendue vers l'économie et le développement systématique d'une industrie exigeant peu d'énergie. Alors que le gouvernement et le parlement ne se sont pas encore prononcés, les milieux économiques sont préoccupés par l'idée des restrictions envisagées et surtout par le dirigisme étatique que l'option antinucléaire rendrait incontournable.

Le « silence de Tchernobyl »

Au lendemain de l'incendie accidentel d'un réacteur nucléaire dans la cité ukrainienne de Tchernobyl (26 avril 1986), de nombreux gouvernements occidentaux et une bonne partie de l'opinion publique se sont interrogés sur la sécurité effective des installations nucléaires en général et sur les risques auxquels la population est exposée en cas de défaillance. Tchernobyl a fait apparaître une nouvelle prise de conscience du problème de la sécurité nucléaire.

A noter que le débat public qui en est résulté a porté presqu'exclusivement sur la sécurité des installations en service dans les pays occidentaux et nullement sur les menaces que font éventuellement peser sur nous – et sur d'autres – ainsi que sur l'environnement naturel le défaut de sécurité des centrales au-delà du Rideau de fer.

Parmi les silences que l'on a pu observer après l'accident de Tchernobyl, il en est un autre qui a sans doute encore plus de signification. En effet, d'après le discret recensement des préjudices matériels occasionnés en Occident par l'incendie du réacteur ukrainien – recensement auquel s'est livré l'O.C.D.E. – ce sont plus de six milliards de francs français que les trésors

publics nationaux ont dépensés en réparations. Malgré l'ampleur de cette somme, tous les gouvernements d'Europe occidentale ont préféré prendre à leur charge ce préjudice plutôt que d'en réclamer la couverture soit à l'Union soviétique, soit à l'entreprise soviétique responsable du sinistre. On a vu qu'en d'autres circonstances certains gouvernements n'hésitent pas à demander à grand renfort de discours que telle pollution transfrontière d'eaux fluviales soit réparée au tarif fort par le pays qui l'a occasionné.

Analyse et prospective en Suisse

Sous la pression d'une partie de l'opinion publique – probablement minoritaire – opposée aux centrales nucléaires et de certains gouvernements cantonaux adversaires déclarés d'usines nucléaires sur leur territoire, le Conseil fédéral, après l'accident ukrainien, a chargé un groupe d'experts d'étudier les diverses options qui s'offrent à la Suisse dans une perspective à long terme de sa politique énergétique. En février de cette année, l'énorme travail des experts a été remis aux autorités fédérales. Il porte sur la perspective lointaine de l'année 2025 et conclut en substance à la « faisabilité » d'une économie suisse sans ressource

nucléaire propre. Le prix à payer serait toutefois assez élevé puisqu'il faudrait accepter un certain nombre de restrictions en matière de consommation et, surtout, une économie plus fortement surveillée et dirigée par l'autorité publique que par le passé et suivant les variables suggérés par les différents « scénarios » retenus pour la circonstance.

Ce rapport a fait l'effet d'une bombe. Bien qu'assorti des mises en garde qui s'imposent pour toute projection portant sur un laps de temps aussi long, il a suscité des prises de position de caractère définitif de part et d'autre. Notamment les adversaires du nucléaire ont voulu y voir la preuve irréfutable de la justesse de leurs vues quant aux possibilités de «faire sans» comme ils l'avaient toujours prétendu. Pour leur part, les adeptes du nucléaire ont mis en exergue les failles du rapport (beaucoup trop volumineux pour ne pas en présenter un certain nombre) et le fait que trois des experts désignés avaient démissionné de leur mandat affirmant que leurs collègues (majoritaires) s'étaient écartés des règles strictes de l'analyse scientifique.

Abandon de Kaiseraugst

Le débat sur le nucléaire est loin d'être terminé. Il est toujours en cours et, après le gouvernement et le parlement, ce sera sans doute le suffrage universel qui le concluera. Dans quel sens? Impossible à prévoir. En Suisse, ce sont principalement les partis de gauche et les « Verts » qui leur sont proches qui tentent d'arracher a leurs concitoyens une décision écartant l'industrie nucléaire du pays. La même configuration politique du débat s'observe aux Pays-Bas, en Allemagne et dans les pays scandinaves. En France bien au contraire - la gauche (y compris le Parti Communiste) est favorable au nucléaire et c'est du côté de la droite extrémiste, du Front National, que l'on trouve ses adversaires les plus décidés. En 1987, quand il s'est agi de débattre à l'Assemblée nationale des conséquences de la panne de Superphénix à Creys-Malville, le Front National était le seul parti à demander l'arrêt immédiat de cette installation.

En Suisse, ce n'est pas dans un tel contexte politique que s'insère le débat nucléaire. La sensibilisation des esprits y est différente. En prévision des difficultés qu'allait susciter l'orientation future de la politique énergétique, les trois grands partis bourgeois – Radical, Chrétien-démocrate et Union centriste – ont décidé d'abandonner le parrainage politique que jusqu'ici ils avaient accordé à la centrale nucléaire (inachevée) de Kaiseraugst. Il est encore

trop tôt pour savoir si ce retrait comme le souhaitaient ses auteurs, aura réellement contribué à apaiser les passions.

Les milieux économiques s'interrogent

L'affaire du rapport d'experts sur la politique énergétique d'avenir a quelque peu abasourdi les milieux économiques suisses. Leur première réaction était d'y voir une base très insuffisante pour les futures décisions engageant la politique à long terme du pays. Les associations économiques font surtout valoir que pour atteindre les succès escomptés en matière d'économies d'énergie, la Suisse serait obligée de s'engager sur la voie « de la multiplication de nouvelles dispositions et de prescriptions restrictives, fondamentalement contraires aux principes de politique économique qui constituent les fondements de notre démocratie, et qui vident de leur substance les principes libéraux indispensables à un développement dynamique de l'économie.» Au fond, les milieux d'affaires craignent ouvertement qu'à la faveur des angoisses créées par l'accident de Tchernobyl la Suisse finisse par abandonner des pans entiers de son système libéral.

Les industriels font valoir que la Suisse a un besoin vital d'énergie dont la production et la gestion soient capables d'assurer au pays un maximum d'autonomie en matière d'approvisionnement. Actuellement, cette énergie n'existe que par les centrales nucléaires. En effet, les ressources hydrauliques sont presque épuisées et les gisements minéraux pratiquement inexistants. Or, le rapport prospectif des experts conçoit qu'en cas d'abandon du nucléaire d'ici à 2025, les importations de courant électrique resteront à un niveau élevé. Dans l'hypothèse où les autorités s'engageraient dans ce schéma, c'est aux pays voisins - concrètement à la France - d'assurer l'appoint indispensable de l'approvisionnement suisse. Une telle assistance est sans doute concevable dans un futur proche. Mais il n'est pas très raisonnable d'inclure un approvisionnement français en courant électrique dans un avenir aussi éloigné que l'année 2025...

Rien n'est résolu

Un autre problème – et non le moindre – se pose en matière de sécurité. Si des centrales françaises participent effectivement dans la même proportion que maintenant ou plus for-

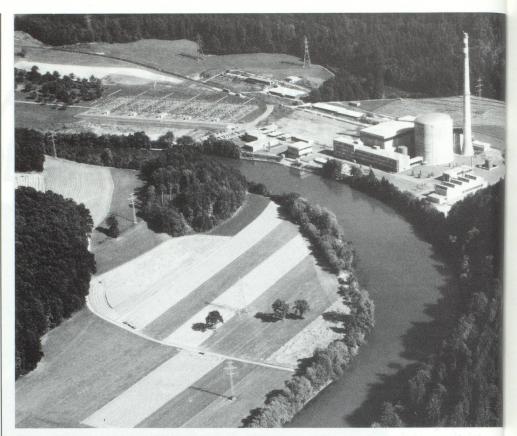


Photo : Centrale nucléaire de Mühleberg (près de Berne).

tement à l'approvisionnement du marché suisse - c'est-à-dire à partir de Bugey, Fessenheim et Cattenom - la gestion de la sécurité et les normes applicables échapperaient aux autorités (et aux consommateurs) suisses. La Suisse consommerait donc toujours du courant nucléaire mais sans être en mesure de fixer et de surveiller les règles de sécurité. Certes, les sites de production sont en France. Mais comme aucun d'eux n'est actuellement distant de plus de cent kilomètres et les vents d'Ouest étant prédominants, on voit difficilement comment le maintien d'une part élevée d'importation pourrait constituer une protection.

Le biais de la convention bilatérale pourrait garantir à la Suisse l'exercice d'un contrôle sur la sécurité des installations étrangères qui nous approvisionnent. Un tel système fonctionne depuis de nombreuses années pour les échanges laitiers entre la France et la Suisse, les producteurs français étant contraints de se conformer à la réglementation suisse pour tout lait fourni à ce pays. Mais en ce qui concerne la sécurité nucléaire, les problèmes récents à propos de Creys-Malville ont démontré que la France n'est pas prête à accepter une ingérence étrangère. En tout état de cause, fait-on observer dans les milieux économiques suisses, une sécurité nucléaire prenant appui sur un droit conventionnel transfrontière n'a ni la même efficacité ni la même orientation qu'un droit national d'application directe.

Quoi qu'il en soit, le débat nucléaire suisse n'est pas clos. Il n'existe aucun doute que son issue mettra en jeu des éléments du contexte bilatéral francosuisse. A plusieurs reprises, les dirigeants des compagnies suisses d'électricité ont souligné dans leurs commentaires que pour elles les conventions avec E.D.F. ne devaient pas conduire à une nouvelle dépendance d'approvisionnement vis-à-vis de l'étranger. On peut se demander s'il est réaliste d'admettre, comme le font les adversaires du nucléaire, que la Suisse s'imposera un régime draconien d'économies alors que la France voisine jouirait de l'abondance. Ne serait-ce pas rêver que de croire que la Suisse fera front à la concurrence sur tous les marchés qui la concernent tout en augmentant fortement ses investissements pour économiser l'énergie?

D'ores et déjà, la Suisse est le pays où la consommation d'énergie est la plus faible par franc de P.N.B. C'est probablement une raison de plus qui devrait inciter les pouvoirs publics à ne pas renoncer à la seule source énergétique propre actuellement disponible, sous prétexte que Tchernobyl a fait peur. Comme en d'autres lieux et circonstances, la peur, ici aussi, est probablement la plus mauvaise conseillère qui sollicite la conscience du citoyen.